

17.06.2011 – L'Express

Val-de-Ruz - Les conseils généraux se prononcent lundi sur la commune unique.

Deuxième étape décisive pour la fusion

Le projet de fusion intercommunale du Val-de-Ruz vivra lundi soir une étape capitale. Les conseils généraux des 15 villages concernés (tout le district sauf Valangin) se prononceront pour ou contre la convention prévoyant la création d'une commune unique au 1er janvier 2013. Seul un oui unanime permettra la poursuite du processus, menant une votation populaire générale à fin novembre.

Les Conseils généraux siégeront séparément, mais tous en même temps. Malgré des réticences larvées et des oppositions, on peut considérer qu'une majorité de «non» dans une commune serait une surprise.

«Parmi nos conseillers généraux, par exemple, certains sont franchement pour la fusion, d'autres sont résignés et d'autres sont contre», commente la présidente de commune d'Engollon, Anne-Christine Pellissier, membre du comité de fusion. «Mais l'objectif de l'exécutif est que le processus ne soit en tout cas pas bloqué à ce stade, afin que la population puisse s'exprimer et faire son choix elle-même.»

Ce v¹/₂u est partagé, à notre connaissance, par tous les exécutifs et, bien sûr, par le comité de fusion. A priori, même si rien n'est gagné d'avance, aucun des conseils généraux ne refusera lundi soir la convention. Mais cela n'exclura pas des débats contradictoires et de grosses réflexions. On pense notamment à Fenin-Vilars-Saules, Montmollin ou Engollon.

Un cas particulier: Fontainemelon, seul village du district dont les habitants verraient leur impôt augmenter (quatre points) avec la commune unique. Malgré tout, il semble que le Conseil général dira nettement oui. Ensuite, il s'agira pour les élus de Fontainemelon de convaincre leur population d'accepter à son tour le regroupement. La communication sera d'ailleurs le principal défi des autorités locales et du comité de pilotage de Fusion 2013 avant la votation populaire du 27 novembre. Ceux-ci devront éviter de laisser planer des taches d'ombre. Et il y a apparemment encore du pain sur la planche.

En face, les opposants à une grande commune de Val-de-Ruz ne manqueront pas de faire valoir leurs arguments. Parmi eux figureront probablement un ou deux conseillers communaux qui se désolidariseront de l'avis de leur exécutif.

La bataille sera donc ouverte et le résultat incertain, notamment dans les petits villages, où quelques voix en plus ou en moins pourraient être décisives. C'est que, lors du scrutin populaire aussi, il faudra que le «oui» soit majoritaire dans chaque localité pour que la commune unique se concrétise. Si le «non» l'emporte dans un ou deux villages, le processus de fusion sera stoppé.

Les communes favorables à un regroupement devraient alors relancer un nouveau projet entre elles, avec toutes les étapes budgétaires, exécutives, législatives et populaires.

Suite au récent échec du mariage Boudry-Bevaix-Cortailod, des observateurs semblent douter que la fusion intercommunale du Val-de-Ruz puisse passer la rampe au premier coup, à quinze. axb